

Vives et inquiètes, les voix s'élèvent contre la communauté hospitalière de territoire

Aktion Paysannu
20/01/11

Effervescence mardi dernier à l'hôpital de Digne, où se réunissaient les représentants des directeurs hospitaliers de Digne, Manosque, Pertuis et Salon-de-Provence, autour de Dominique Deroubaix, directeur général de l'agence régionale de santé, afin de signer une nouvelle convention pour de Communauté hospitalière de territoire (CHT). Au même moment, une délégation du collectif de défense pour une réanimation à Manosque, et du syndicat CGT, s'étaient mobilisés pour faire entendre leur voix, demandant purement et simplement de surseoir à cette signature.

La CHT c'est « mettre en œuvre, entre les établissements membres, une stratégie commune et de gérer en commun certaines fonctions et activités grâce à des délégations ou transferts de compétences, notamment grâce à la télé-médecine » communiquait la direction de l'hôpital de Digne. Le directeur Frédéric Rigal qui confiait à cet effet sa satisfaction : « C'est une formule de concertation d'établissements. Rester seul aujourd'hui c'est la mort pour un établissement. Il faut bien entendu que ce soit gagnant/gagnant. Demain nous serons confrontés à un problème de démographie médicale, il nous sera



La salle a été envahie dès le début de la réunion par les membres des collectifs.

alors possible par exemple de pouvoir bénéficier d'un médecin aixois qui pourra venir à Digne, c'est un partage. Fusionner n'est pas réaliste c'est seulement un espace de concertation ».

Le maire de Digne Serge Gloaguen y voit « une démarche très favorable pour renforcer notre hôpital, ça permet une meilleure efficacité de prise de soins, j'y souscris totalement. Nous serons toutefois vigilants concernant

les emplois ». Dominique Deroubaix indiquait que l'heure était à l'installation : « ensuite le projet sera écrit entre les différents établissements. Ce projet est fait pour conforter l'offre de santé. Ce ne sera pas la solution à tout mais cela permettra de sauvegarder la notion de porte d'accès à la santé (...) Je comprends celles et ceux qui ont des craintes, mais non, la démarche n'est pas celle de la disparition des établis-

sements ». Pourtant c'est bien cette immense inquiétude qui a fait s'inviter les manifestations à la réunion : « Nous avons décidé de ne pas laisser faire cette mascarade contre l'avis des populations et nous vous demandons de ne pas signer maintenant cette convention ». Syndicats et Collectif réclamaient ainsi plus de transparence, de concertation et surtout de consultation notamment au niveau des conseils municipaux, apostrophant les élus, et notamment le maire de Digne. « L'enjeu est humain ceci n'est pas une solution, qui reste à but lucratif et on le sait ne pourra à terme que favoriser le secteur privé.... On voit ce que cela donne à Digne et Manosque depuis trois ans et des plans successifs de retour à l'équilibre qui conduisent à la fermeture de services au nom de l'efficience » rappellent des militants syndicaux « ce projet pose problème d'éloignement de l'usager, et pour les salariés la représentation n'est pas assurée dans toutes les instances, c'est laisser libre cours à ce qui est possible ou imaginable... ». Alors mutualisation ou fusion ? Une position de sagesse était demandée. La convention elle, a été signée.